

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la 524<sup>e</sup> séance tenue le 15 novembre 2010,  
à 14 heures, à la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry

---

PRÉSENTS : le recteur : M. Guy Breton; la vice-rectrice aux affaires académiques et rectrice suppléante : Mme Hélène David; la vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification : Mme Anne-Marie Boisvert; la vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable : Mme Louise Béliveau; le vice-recteur aux finances et aux infrastructures : M. Éric Filteau; le vice-recteur à la recherche et aux relations internationales : M. Joseph Hubert; le vice-recteur au développement et aux relations avec les diplômés : M. Donat J. Taddeo; les doyens : M. Gérard Boismenu, M. Jean-Claude Breton, M. Sylvain Caron, M. Michel Carrier, M. Roch Chouinard, Mme Francine Girard, M. Raymond Lalande, M. Gilles Lavigne, M. Pierre Moreau, M. Gilles Trudeau ; le directeur général des bibliothèques : M. Richard Dumont; les représentants du corps professoral : Mme Annie Angers, M. Karim Benyekhlef, M. Jean-Pierre Bonin, Mme Marie-Pierre Bousquet, Mme Michèle Brochu, Mme Christina Cameron, M. Milton Campos, Mme Anne Charbonneau, M. Manuel Crespo, Mme Sophie Cuvelliez, M. Jérôme Del Castillo, Mme Monique Desroches, M. Daniel Dubreuil, Mme Aude Dufresne, M. Philippe Gauthier, Mme France Houle, Mme Marianne Kempeneers, M. Germain Lacasse, M. Yves Langelier, Mme Hélène Lebel, M. Guy Lemay, M. François Lespérance, M. Claude Marois, M. Laurence McFalls, M. Langis Michaud, M. Denis Monière, M. Christian Nadeau, M. Antonio Nanci, Mme Fahima Nekka, M. Jean Portugais, M. François Prince, M. Jacques Rouillard, M. Pierre Simonet, Mme Nathalie Trépanier, M. Luc Valiquette, Mme Sylvie Vandaele, Mme France Varin, M. Jean Wilkins; les représentants du personnel enseignant : M. Mohamed Ben Amar, Mme Laurence Descarries, Mme Claire Deschamps, Mme Lisette Gagnon, Mme Frédérique Gardye, M. Najib Lairini, Mme Nicole Lavergne, M. David Lewis, Mme Yolande Parent, M. Maxime B. Rhéaume, M. Laval Rioux, M. Richard J. Paradis, M. Jean-Guy Sylvestre; un représentant du corps professoral des écoles affiliées : M. Jean Koclas; les représentants des étudiants : Mme Yvonne Ellis, Mme Maude Larente, M. Mathieu Lepitre, M. Robert Martin, M. Julien Nepveu-Villeneuve, M. Marc-André Ross; les représentants du personnel : Mme Margaret Lapointe, M. Éric Romano; les observateurs : M. Simon Carrier, M. Pierre Chenard, Mme Rachel Houle.

Absents : le directeur de l'École polytechnique : M. Christophe Guy; le directeur de l'École HEC Montréal : M. Michel Patry; les représentants du corps professoral : M. Paul Arminjon, Mme Renée Béland, M. Jean-Marc Charron, Mme Christine Colin, M. Marc Girard, Mme Marie Lacroix, M. Serge Montplaisir, Mme Joane Parent, M. Pierre Trudel; un représentant du corps professoral des écoles affiliées : M. Jean Beaulieu; les représentants des étudiants : Mme Delphine Bouilly, M. Paul-Virak Khuong; un représentant du personnel : M. Mario Grégoire, les observateurs : Mme Dominique Bérubé, Mme Josée Bourguignon, M. Serge Brochu, M. Robert Couvrette, Mme Denyse Diamond, M. Louis Martel, M. Matthew Nowakowski, M. Jean-Louis Richer, Mme Ghilaine Roquet.

EXCUSÉS : les doyens : M. Giovanni de Paoli, Mme Louise Poirier, M. Jean L. Rouleau; les représentants du corps professoral : Mme Thérèse Cabana, Mme Sylvie Cossette, M. François De Médicis, M. Gérald Démon, M. Louis Dumont, M. Jacques Gresset, Mme Lucie Parent, M. Michel Seymour, M. Richard Silbert.

PRÉSIDENT : M. Guy Breton  
PRÉSIDENT DES DÉLIBÉRATIONS : M. Serge Larochelle  
SECRÉTAIRE : M. Alexandre Chabot  
CHARGÉE DE COMITÉ : Mme Mireille Beudet

---

**COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE**

Le recteur souhaite la bienvenue aux personnes qui se joignent à l'Assemblée :

Membre du personnel enseignant qui ne sont pas professeurs de carrière de la Faculté des sciences infirmières  
Madame Lisette Gagnon, chargée de cours

Membre du personnel enseignant qui ne sont pas professeurs de carrière de la Faculté de l'éducation permanente  
Madame Nicole Lavergne, chargée de cours

Membres du personnel enseignant qui ne sont pas professeurs de carrière de la Faculté des arts et des sciences  
Mohamed Ben Amar, chargé de cours à l'École de service social  
David Lewis, chargé de cours au Département d'anthropologie  
Richard J. Paradis, chargé de cours au Département de communication

Représentant des étudiants

Paul-Virak Khuong, étudiant au Département d'informatique et de recherche opérationnelle de la Faculté des arts et des sciences

Il remercie les membres qui terminent leur mandat :

Membre nommé par le Conseil de l'Université

Sylvain Dubé (Démission à titre de membre du Conseil)

Représentant des étudiants

Éloi Lafontaine Beaumier (Démission)

Membre du personnel enseignant qui ne sont pas professeurs de carrière de la Faculté des sciences infirmières

Madame Françoise Fillion, chargée de cours

**AVIS DE DÉCÈS**

Le recteur évoque les membres de la communauté qui nous ont quittés :

École d'optométrie

Monsieur Rafik Tamraz, conseiller (retraité) à l'École d'optométrie, puis autrefois cadre supérieur et directeur du Centre d'informatique de gestion, décédé le 11 octobre.

Faculté de médecine vétérinaire

Monsieur Michel Desnoyers, professeur titulaire au Département de pathologie et microbiologie de la Faculté de médecine vétérinaire, décédé le 16 octobre.

Secrétariat général

Madame Madeleine Constantin, membre retraitée du Secrétariat général et épouse de feu Édouard Pagé, professeur émérite au Département de sciences biologiques, décédée le 20 octobre.

À l'invitation du recteur, l'Assemblée respecte alors une minute de silence en leur mémoire.

Il rappelle ensuite que les hommages aux professeurs et employés décédés sont dorénavant disponibles sur le site Web *UdeM Nouvelles* et sont également acheminés par *UdeM Campus*.

AU-524-1

ORDRE DU JOUR  
A-21/524<sup>e</sup>/803

AU-524-1

Le président des délibérations invite le substitut du porte-parole du Comité de l'ordre du jour à faire rapport. M. Marc-André Ross présente les points inscrits à l'ordre du jour de la séance, arrêté en fonction des décisions du Comité, consignées au document A-21/524<sup>e</sup>/803.

Le Comité suggère que les points *Orientations de la Grande campagne* et *Positionnement institutionnel dans les classements internationaux*, qui figurent à la Période d'information soient déplacés à la rubrique AFFAIRES SOUMISES POUR ÉTUDE afin de permettre la tenue d'une discussion générale et favoriser le dialogue. Sur proposition, dûment appuyée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, avec la modification proposée.

Pour les fins prévues au point 7 de l'ordre du jour, l'Assemblée désigne Mme Karine Tousignant et M. Simon Carrier pour agir à titre de scrutateurs.

L'ordre du jour adopté se présente ainsi :

A. POINTS STATUTAIRES

1. Ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
  - 2.1. Procès-verbal de la 522<sup>e</sup> séance (séance extraordinaire) tenue le 18 octobre 2010
  - 2.2. Procès-verbal de la 523<sup>e</sup> séance tenue le 18 octobre 2010
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Correspondance
5. Période d'information
  - 5.1. Rapport du recteur
  - 5.2. Information provenant d'autres membres de l'Assemblée
6. Période de questions

B. POINTS PRIVILÉGIÉS

7. Comité de nomination de l'Assemblée universitaire : Recommandations relatives à la nomination de membres aux comités de l'Assemblée universitaire
  - 7.1. Comité du budget de l'Assemblée universitaire : nomination d'un membre et d'un président
  - 7.2. Comité de la planification : nomination d'un membre

C. AFFAIRES SOUMISES POUR ÉTUDE

8. Orientations de la *Grande campagne*
9. Positionnement institutionnel dans les classements internationaux
10. Prochaine séance                    Le 6 décembre 2010, à 9 heures 30
11. Clôture de la séance

M. Jean Portugais s'adresse au président des délibérations pour demander si l'Assemblée a voté sur la modification de l'ordre du jour. Le président confirme que l'Assemblée a accepté la modification de l'ordre du jour à l'unanimité, le vote n'ayant pas été demandé. M. Portugais demande si la modification adoptée est autorisée par les règles. Le président explique que le rapport du Comité de l'ordre du jour proposait que l'Assemblée décide de l'intérêt de tenir une discussion générale sur les points *Orientations de la Grande campagne* et *Positionnement institutionnel dans les classements internationaux*, bien qu'aucune proposition n'accompagne ces points et que la logique qui a été proposée par le Comité et acceptée par l'Assemblée vise à permettre une plus grande démocratie.

M. Portugais note qu'une certaine rigidité dans l'interprétation des règles émanait des décisions prises par le Comité de l'ordre du jour antérieurement. Il se dit ravi de constater qu'il y a maintenant une nouvelle souplesse et évoque qu'un bon usage pourra en être fait.

M. Denis Monière, bien qu'il soit d'accord avec l'objectif de favoriser la discussion, fait part de son malaise puisque la préparation des membres de l'Assemblée n'est pas la même à l'égard d'un point d'information que d'un point soumis pour étude. Il souhaite que le Comité de l'ordre du jour se montre plus proactif dans l'élaboration des ordres du jour, afin que l'Assemblée sache à quoi s'en tenir. Il observe que depuis quelques mois, les matières soumises à l'Assemblée sont peu substantielles et se résument largement à faire des nominations. Le président des délibérations souligne que le rapport du Comité de l'Ordre du jour, qui a été communiqué aux membres de l'Assemblée à l'avance, contenait cette proposition suggérant la modification que l'Assemblée a unanimement acceptée. Il assure par ailleurs M. Monière que le Comité prend acte de ses suggestions.

|            |   |            |
|------------|---|------------|
| AU-524-2   | <u>ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX</u>  | AU-524-2   |
| AU-524-2.1 | <u>Procès-verbal de la 522<sup>e</sup> séance (séance extraordinaire)</u> | AU-524-2.1 |

M. Jean Portugais demande la parole pour souligner un problème important qui se pose, selon lui, à propos du procès-verbal de cette séance. Il sait qu'il est de tradition d'inviter le recteur à une séance extraordinaire qui précède l'Assemblée mais dit s'inquiéter, avec certains de ses collègues, de ce qu'il y ait ici un procès-verbal de cette 522<sup>e</sup> séance, pour plusieurs raisons. Il souligne, premièrement, qu'il ne trouve, dans ce procès-verbal, aucune mention de l'annonce faite par le président des délibérations juste avant l'allocution du recteur, à l'effet qu'il n'y aurait pas de possibilité de poser des questions au recteur, mais que les questions devraient plutôt lui être adressées par courriel. M. Portugais signale qu'il ne considère pas la 522<sup>e</sup> comme une séance d'assemblée délibérante, mais comme une assemblée d'information au cours de laquelle le recteur a fait état de son plan, qu'il a soumis à la communauté. Il demande s'il est opportun d'adopter ce procès-verbal, puisqu'il s'agissait, selon lui, d'une séance d'information au cours de laquelle il n'a pas été possible de débattre.

Le président des délibérations précise qu'il a informé l'auditoire que les membres de l'Assemblée étaient invités à poser leurs questions à la 523<sup>e</sup> séance qui suivait immédiatement alors que les gens de la communauté ont été conviés à utiliser le courriel. M. Portugais, soulignant la présence de nombreux non-membres lors de la séance, estime qu'il ne s'agissait pas d'une séance de l'Assemblée. Le président des délibérations observe que la séance a été convoquée comme séance de l'Assemblée et qu'il est malaisé de réécrire le passé, bien que les remarques de M. Portugais méritent considération pour l'avenir. La séance ayant été convoquée, la question est de savoir si le procès-verbal reflète ou non ce qui s'y est produit. Une proposition de dépôt sur le bureau est soumise, à l'égard de laquelle le vote est demandé. À la majorité des voix, des abstentions étant notées, la proposition de déposer le procès-verbal de la 522<sup>e</sup> séance est défaite.

M. Portugais demande que soit inscrite au procès-verbal la mention faite par le président des délibérations au début de la 522<sup>e</sup> séance, à savoir que : Le président des délibérations invite le recteur à s'adresser aux membres de l'Assemblée de même qu'à l'ensemble de la communauté. Il précise que les membres de la communauté qui auraient des questions ou des commentaires suite à la présentation pourront les communiquer au recteur par courriel à l'adresse [recteur@umontreal.ca](mailto:recteur@umontreal.ca); les membres de l'Assemblée pourront soumettre leurs questions lors de la 523<sup>e</sup> séance qui suivra immédiatement la présente séance extraordinaire.

La proposition est adoptée, à la majorité des voix, des abstentions étant notées.

M. Portugais demande enfin que sa présence soit notée dans le compte-rendu des présences pour les séances du 18 octobre.

Sur proposition dûment faite et appuyée,

l'Assemblée universitaire adopte le procès-verbal de la 522<sup>e</sup> séance (séance extraordinaire) tenue le 18 octobre 2010, tel que modifié.

|            |   |            |
|------------|---|------------|
| AU-524-2.1 | <u>Procès-verbal de la 523<sup>e</sup> séance</u> | AU-524-2.1 |
|------------|---|------------|

Les modifications suivantes sont apportées au procès-verbal mentionné : à la page 5, la 1<sup>re</sup> ligne du 8<sup>e</sup> paragraphe se lira ainsi : dont il a noté le ton et le dynamisme affiché; à la page 6, les mots financières en cas de non-atteinte sont ajoutés après le mot pénalités à la 2<sup>e</sup> ligne du 2<sup>e</sup> paragraphe et les mots quant à l'existence d'une politique de dons et appuis sont insérés à la 2<sup>e</sup> ligne du 6<sup>e</sup> paragraphe en remplacement de l'expression les critères qui président à la décision lorsque l'institution s'associe à des causes.

À la page 10, le 4<sup>e</sup> paragraphe devra se lire ainsi : Le même échéancier est prévu pour cette année surtout dans le contexte où la date du début de l'année financière a été devancée au 1<sup>er</sup> mai. La vice-rectrice, Mme Hélène David, ajoute qu'il est prévu que les orientations budgétaires seront présentées en décembre, en vue de l'adoption, par le Comité exécutif d'abord (7 décembre 2010), puis par le Conseil (13 décembre 2010). Les audiences prébudgétaires suivent en janvier et conduisent ensuite à la production du budget (lié à la planification stratégique). En considérant cet agenda très serré tout en ayant le souci de répondre aux besoins de l'AU d'être mise au courant au plus tôt des orientations budgétaires 2011-2012, Mme David suggère que celles-ci pourraient être transmises au Comité du budget de l'Assemblée qui verrait à les analyser pour ensuite les communiquer à l'Assemblée lors de sa séance de janvier 2011.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

l'Assemblée universitaire adopte le procès-verbal de la 523<sup>e</sup> séance tenue le 18 octobre 2010, tel que modifié.

AU-524-3

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

AU-524-3

M. Jean Portugais demande que l'Assemblée puisse débattre des orientations qui ont été proposées par le recteur lors de son allocution. Il fait proposition, dûment appuyée, que le Comité de l'ordre du jour se penche sur l'inclusion, lors d'une prochaine séance de l'Assemblée, d'un point en Affaires privilégiées ou en Affaires soumises pour étude qui permettra aux membres de l'Assemblée d'étudier et de débattre des orientations de l'Université. Il demande également qu'on y consacre une plage horaire suffisante.

Le président des délibérations assure que le Comité de l'ordre du jour va prendre la demande en considération.

AU-524-4

CORRESPONDANCE

AU-524-4

Le secrétaire général dit avoir à faire état d'aucune correspondance.

AU-524-5

PÉRIODE D'INFORMATION

AU-524-5

AU-524-5.1

Rapport du recteur

AU-524-5.1

Parmi les faits saillants survenus depuis la 523<sup>e</sup> séance de l'Assemblée, le recteur indique que les chefs d'établissements de nos deux écoles affiliées, l'École Polytechnique et HEC Montréal, ont obtenu l'appui de leurs instances respectives en vue du renouvellement de leur mandat. La recommandation du conseil d'administration de l'École Polytechnique de renouveler le mandat de M. Christophe Guy à titre de directeur, du 1<sup>er</sup> juin 2011 jusqu'au 31 mai 2015, a été récemment transmise au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en vue d'une nomination prochaine. Le Conseil de HEC Montréal a pour sa part confirmé M. Michel Patry dans ses fonctions de directeur, en lui confiant un second mandat, du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2015. Le recteur souligne qu'il siège d'office au sein des conseils d'administration de ces deux écoles et que leurs directeurs sont également membres du Conseil de l'Université.

Dans la poursuite des activités de réseautage entreprises par son équipe depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, le recteur signale que des rencontres avec les collègues d'enseignement général et professionnel de la région métropolitaine ont été entreprises. Deux groupes réunissant les directeurs généraux et les directeurs des études des collèges de Laval, Laurentides et Lanaudière et de ceux de l'île de Montréal ont déjà été rencontrés. Les réactions, à l'issue de ces échanges, ont été très positives. Une rencontre similaire est prévue prochainement avec les directions des collèges de la Rive-Sud. Cette démarche initiée par l'Université, une première en 40 ans d'histoire des cégeps, fournit l'occasion aux membres des directions de se rencontrer, d'échanger sur les grandes orientations en éducation postsecondaire et de discuter de leurs visions. Ces échanges permettent à l'Université d'apprendre comment les représentants des collèges perçoivent la

collaboration entre nos institutions. La qualité des interlocuteurs déjà rencontrés s'est avérée très impressionnante et les sujets d'intérêt commun qui ont été dégagés sont nombreux. La reconnaissance des acquis, la préparation des jeunes au choix d'une carrière scientifique, la mobilité internationale, tant entrante que sortante, les passerelles DEC-BAC ne sont que quelques-uns des thèmes qui ont émergé des discussions, dans la perspective d'une recherche de collaboration.

L'accroissement de la fonction recherche au sein du réseau collégial est également une réalité avec laquelle les universités devront composer. Les collèges sont en effet maintenant davantage présents dans le périmètre de la recherche subventionnée et une proportion grandissante d'entre eux manifestent leur intérêt. Une rencontre à ce sujet est prévue pour janvier.

Sur le plan du recrutement, le recteur souligne qu'il conviendra de s'intéresser de près aux efforts déployés par d'autres universités en vue d'attirer les diplômés de certains collèges privés dont les meilleurs éléments s'inscrivent traditionnellement à l'Université de Montréal. Des actions devront être mises de l'avant. En terminant sur la question des efforts de recrutement, il fait état du grand succès remporté par l'activité des Portes ouvertes qui a eu lieu la veille. Plus de 400 personnes de la communauté, professeurs, membres du personnel, chercheurs et étudiants, ont contribué à accueillir plus de 6800 visiteurs venus découvrir notre université. Signalant qu'il s'agit d'un record de fréquentation, le recteur se fait le porte-parole de l'Assemblée pour remercier les 400 bénévoles issus de la communauté qui ont permis cette réussite.

Le 30 novembre prochain, le recteur fera une présentation à la Chambre de commerce sur le thème *Nouvel essor pour l'UdeM, nouvel élan pour le Québec*. Étant un exercice de mobilisation de nos appuis, il convient de se réjouir du fait que plus de 800 personnes du monde des affaires et du monde institutionnel ont déjà retenu leur place. Dans un contexte de préparation à une grande campagne, cet intérêt des partenaires à l'égard de l'impulsion que nous entendons donner à l'Université apparaît de bon augure. Le recteur remercie les membres de la communauté qui ont contribué à favoriser le succès annoncé de cet événement qui sera tenu à guichet fermé, permettant ainsi de réaliser la puissance que nous avons collectivement.

Le Mois des diplômés s'est terminé le 29 octobre par un souper dans le Vieux-Port, animé par Mme Lisa Frulla, qui a réuni 325 diplômés et membres de la communauté. Le recteur souligne qu'il s'agissait d'une participation record.

La campagne contre le cancer du sein a culminé le 11 novembre dernier par une Marche de solidarité. Plus de 400 personnes sur le campus et 150 à St-Hyacinthe y ont participé. Les fonds qui ont été recueillis au cours de cette campagne et l'appui de la Fondation du cancer du sein du Québec ont permis d'offrir une bourse de 5000 \$ à Mme Céline Grange, étudiante en sciences biomédicales à la Faculté de médecine, dont les recherches portent sur le cancer du sein.

Les visites des unités académiques qui ont été entreprises se poursuivent.

Le recteur informe l'Assemblée que la construction du nouveau CPE, coin boulevard du Mont-Royal et avenue Claude-Champagne, a commencé récemment.

Il rappelle que le ministère de l'Éducation a convoqué la direction, de même que des représentants syndicaux et étudiants, à une rencontre des partenaires en éducation qui aura lieu à Québec le 6 décembre 2010. Cette rencontre entrera en conflit avec la séance intensive de cette assemblée prévue au calendrier universitaire pour la même date. Cela pose problème, car plusieurs membres de cette assemblée n'auront pas le choix que d'être présents à la rencontre de Québec. Le recteur informe l'Assemblée de son intention de confier la question de la tenue de la séance du 6 décembre au Comité de l'ordre du jour.

Une rencontre des dirigeants des treize universités canadiennes les plus développées en recherche (G13) s'est déroulée à l'Université de Toronto le 29 octobre dernier. Soulignant qu'il s'agissait de la première fois qu'il participait à ces rencontres bisannuelles du G13 à titre de recteur, il informe l'Assemblée que le groupe a accepté une recommandation d'admettre prochainement l'Université de Saskatchewan et l'Université du Manitoba dans ses rangs.

Cette rencontre a permis de constater que les universités canadiennes ont beaucoup de problèmes en commun, même si l'état de leurs finances varie selon l'importance de leur financement.

Ces échanges permettent de prendre le pouls du monde universitaire au Canada et de confirmer, par ses résultats et l'impact qu'elle a, le positionnement de l'Université de Montréal parmi les quatre ou cinq plus grandes universités avec les University of Toronto, UBC, University of Alberta et l'Université McGill.

Parmi les thèmes qui ont été abordés, les sujets qui sont de la compétence du gouvernement fédéral, dont le financement de la recherche, ont retenu l'attention. Une rencontre avec les présidents des conseils subventionnaires ainsi que de la FCI Canada a permis un échange très ouvert. Les présidents ont partagé leur inquiétude de ne pas voir se développer les fonds de recherche et la FCI comme il serait souhaitable et ont demandé, à ce sujet, l'appui des recteurs du G13.

En terminant, le recteur fait état d'un irritant constaté à la lecture d'une offre d'emploi publiée récemment dans La Presse. L'Université Laval, qui sollicite des candidatures pour recruter un Conseiller en formation basé à Montréal, y déclare vouloir accroître sa présence dans le marché de la formation continue dans la région montréalaise. Il insiste auprès de l'Assemblée quant à la nécessité de développer une stratégie à cet égard, dont les membres pourront être invités à débattre.

AU-524-5.2

Information provenant d'autres membres de l'Assemblée

AU-524-5.2

À l'invitation du président des délibérations, M. Richard Dumont, directeur des bibliothèques, informe les membres que la direction des bibliothèques mène actuellement une consultation sur le thème « Votre bibliothèque idéale » sur une plateforme de consultation accessible par le site web des bibliothèques.

Sous la forme d'une mosaïque d'idées, qui résulte d'une cueillette des meilleures idées en matière d'aménagement et de nouveaux services au sein des bibliothèques dans le monde, cette consultation a pour objectif de recueillir les réactions des membres de notre communauté quant à ces diverses propositions afin de développer la bibliothèque de l'avenir à l'Université de Montréal.

M. Dumont termine en invitant la communauté à lire l'article récemment paru dans *Forum* et à consulter le site web des bibliothèques pour en apprendre davantage et participer à la consultation.

Aucun autre membre n'ayant d'information à communiquer à l'Assemblée, le président des délibérations invite les membres de l'Assemblée à participer à la période de questions qui suit.

AU-524-6

PÉRIODE DE QUESTIONS

AU-524-6

M. Éric Romano, faisant référence à la dernière édition de *Forum* qui traitait de l'ouverture du campus Laval en septembre 2011, demande comment les postes de soutien affectés à ce campus seront pourvus.

Ayant précisé d'emblée que l'inauguration du Campus Laval ne donnera pas lieu au déménagement d'unités ou d'activités, mais bien au développement de nouvelles activités, le recteur invite le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à préciser sur la question de l'équipe de soutien au Campus Laval. M. Filteau précise qu'une équipe de soutien est déjà active au sein du Bureau d'enseignement régional, qui dessert les campus externes, sous la direction de Mme Manon Rivest. Cette équipe desservira les unités académiques qui offriront des cours à Laval. L'analyse de besoins révélera si la création d'autres postes sera requise en prévision de l'ouverture de ce nouveau campus. Il assure que personne, parmi les employés de soutien qui oeuvrent actuellement au campus principal, ne sera déplacé contre son gré.

En réponse à la question de M. Pierre Simonet qui référerait aux propos alarmistes qui ont entouré, dans les médias, l'augmentation du déficit de l'Université Laval à la suite de la première année

d'application des PCGR (Principes Comptables Généralement Reconnus) au sein du réseau universitaire québécois, M. Éric Filteau explique l'essence des changements qui en résultent et qui touchent, principalement, la manière de comptabiliser la valeur des engagements futurs. Prenant pour exemple la part de la prime de l'assurance-vie partie payée par l'employeur, qui doit dorénavant être actualisée selon l'espérance de vie de chaque employé, il démontre comment les modifications apportées aux normes comptables en usage auront, en effet, un impact à la hausse sur le déficit, sans pour autant changer de quelque manière la somme totale de la dette à rembourser. Il précise que pour l'Université de Montréal, les chiffres n'ont pas encore été soumis au comité de vérification, non plus qu'au Conseil, qui devrait en être saisi lors de sa séance du 13 décembre. À l'instar de M. Simonet, il déplore le traitement que les médias ont réservé à la situation budgétaire de l'Université Laval et affirme que les précisions nécessaires seront apportées publiquement, notamment par la CREPUQ. Le recteur ajoute que lorsque les chiffres seront rendus publics, l'augmentation du passif qui résulte de l'application des PCGR n'apparaîtra pas dans les états financiers des constituantes du réseau de l'Université du Québec, pour des motifs qui tiennent à des variations dans les manières de comptabiliser, puisqu'elles ont plutôt reçu de Québec un compte client à cet effet.

Dans le dossier de la vente du 1420 Mont-Royal, M. Lacasse demande si les estimations des coûts de rénovation, qui n'avaient pas été communiquées parce que la transaction était en cours de réalisation, pourront l'être maintenant que le dossier est terminé. Le recteur répond que ce dossier n'est pas terminé; puisqu'il fait l'objet d'une demande d'injonction devant le tribunal, il est donc *sub judice*.

M. Jean Wilkins, tout en déplorant la couverture que les médias ont réservée au cours de la fin de semaine à la décision des Carabins de ne pas renouveler le contrat de leur entraîneur de football, demande qu'on éclaire l'Assemblée quant au rôle de Mme Manon Simard, dont il a beaucoup été question. Il souhaite aussi que, lors d'une prochaine séance, les membres puissent bénéficier d'une présentation des programmes sportifs à l'UdeM. À l'invitation du recteur, la vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable, Mme Louise Béliveau, déplore aussi la couverture médiatique du weekend et surtout les attaques dirigées contre une personne extrêmement compétente et dévouée, Mme Manon Simard. Directrice adjointe au CEPSUM et responsable du sport d'excellence, c'est elle qui a mis sur pied le sport d'excellence lors de la relance des Carabins. La vice-rectrice abonde qu'il serait en effet intéressant de ménager prochainement une période au sein de cette assemblée pour parler des belles histoires du sport d'excellence à l'UdeM depuis 10 ans.

En réponse à la question de M. Mathieu Lepitre quant à l'existence de discussions avec le réseau des cégeps sur la question des clientèles émergentes, le recteur confirme que ce sujet a été abordé. Les cégeps ont, par la force des choses, quelques années d'expérience en amont des universités, avec les nouvelles clientèles étudiantes. Il constate que plusieurs collègues ont développé une expertise précieuse, qu'ils souhaitent partager avec nous, en regard des étudiants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage et des problèmes de santé mentale, dont on constate de plus en plus l'émergence au sein de l'effectif étudiant. À l'invitation du recteur, le vice-recteur adjoint, M. Raymond Lalande, confirme qu'une augmentation du nombre des étudiants présentant ce type de difficultés a été constatée dans l'ordre collégial. Ce phénomène illustre l'intérêt pour l'Université de susciter des collaborations et des échanges avec les collègues, afin d'assurer un continuum de services au sein des établissements d'enseignement postsecondaire.

À la question complémentaire de M. Lepitre sur les ressources supplémentaires qui seront requises et leur financement, Mme Hélène David répond qu'il s'agit d'un sujet extrêmement présent au MELS. La Fédération des cégeps met de l'avant des demandes substantielles à cet égard et les universités exprimeront également leur besoin d'être soutenues dans l'accompagnement de ces clientèles.

Évoquant la convention collective intervenue avec les employés de recherche nouvellement syndiqués, M. Laurence McFalls demande si l'Université prévoit être en mesure d'assurer la réalisation des engagements qui y ont été consentis en matière d'augmentation salariale et d'intégration des personnels, selon les délais prévus. La vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification, Mme Anne-Marie Boisvert, assure que des échanges ont lieu avec le syndicat et que le dossier chemine. Elle observe que les choses ne vont pas toujours aussi vite que le nouveau syndicat le souhaiterait, mais que ces nouvelles accréditations posent des problèmes de gestion à l'Université, compte tenu de la présence, entre l'employeur et ces employés, de divers intermédiaires (chercheurs, centres de recherche, professeurs, etc.), qui sont appelés à appliquer la convention collective. Cela pose des défis particuliers. Mais les engagements sont en voie de réalisation.



Mme Maude Larente, se reportant aux propos du recteur sur le développement de la recherche au sein des collèges, demande quelles sont les conséquences de ce phénomène sur les pratiques des organismes subventionnaires.

Le vice-recteur à la recherche et aux relations internationales, M. Joseph Hubert, précise que la recherche est présente depuis longtemps dans le réseau collégial, mais qu'elle se manifestait principalement sous la forme de dégrèvements d'enseignement. Récemment, tous les organismes fédéraux, en commençant par la Fondation canadienne pour l'innovation, ont augmenté la part de leur budget destinée à soutenir la recherche dans les cégeps. Il donne l'exemple du programme des chaires de recherche du Canada, où, des 2000 chaires créées en 2000, 200 ont été retranchées du portefeuille destiné aux universités et dévolues aux collèges. L'une des motivations des deux paliers de gouvernement est de favoriser les interactions entre les collèges et les petites et moyennes entreprises, notamment par les centres de liaison avec les entreprises. On considère, à tort ou à raison, que la recherche dans les universités n'est pas toujours facilement transférable dans les petites et moyennes entreprises. Le recteur ajoute qu'il s'agit d'un phénomène qui se manifeste dans tout le Canada et, lors de la dernière rencontre du G13, plusieurs recteurs ont dit s'inquiéter de la diminution des fonds disponibles pour les universités.

En réponse à la question de Mme Kempeneers sur la procédure adoptée dans le cadre de la consultation tenue le mois dernier en vue de la nomination du doyen de la Faculté des études supérieures et post doctorales, le secrétaire général confirme que la procédure suivie est exactement la même que celle qui avait été suivie il y a cinq ans pour la nomination de la doyenne précédente. Les personnes intéressées à comparaître devant le comité étaient donc invitées à se prononcer sur l'opportunité de confirmer ou non la personne désignée, de même que sur les enjeux de la Faculté. Le secrétaire général indique que, selon les informations dont il dispose, le comité de consultation rendra son rapport dans les prochaines semaines.

M. Jean Portugais évoque que de nombreux professeurs auraient des inquiétudes concernant le transfert ou le développement d'activités de formation dans le nouveau Campus Laval, alors qu'il leur aurait été dit au CONFAS qu'il n'y avait pas d'étude de marché qui avait été réalisée là-dessus. Est-ce le cas? Il demande de plus si la même assurance que M. Filteau a donnée quant aux employés de soutien, à savoir qu'il n'y aurait pas de déplacement forcé de personnel, peut être donnée aux professeurs.

La vice-rectrice aux affaires académiques, Mme Hélène David, souligne que les équipes qui ont œuvré au projet du Campus Laval ont travaillé très fort pour organiser un plan de développement. Le déploiement de nouveaux programmes à Laval supposera des ressources additionnelles. Elle réitère que les professeurs, qui sont déjà ici dans la communauté universitaire, et qui iront enseigner à Laval, l'auront choisi. Les intéressés pourront souhaiter informer leur direction de leur intérêt à enseigner à Laval. Il y aura également des engagements de nouveaux professeurs, qui pourront comporter une mention quant à la possibilité d'enseigner à Laval. Le concept qui a présidé dès le début à l'élaboration de l'offre de formation à Laval est clair : l'offre doit correspondre aux besoins du marché, et viser particulièrement à répondre aux besoins des clientèles étudiantes qui sont souvent déçues de ne pas être acceptées dans certains programmes de formation en raison des capacités d'accueil limitées, comme c'est le cas pour la Faculté des sciences infirmières et celle des sciences de l'éducation. S'ajoute à cela le développement de programmes en formation continue, ainsi que le recteur l'a déjà souligné. M. Portugais complète sa question en demandant si les nouveaux programmes proposés seront offerts à Laval dans leur entièreté ou si les étudiants seront également appelés à suivre des cours sur le campus principal. Mme David précise que la volonté qui anime le développement des activités à Laval est que les nouveaux programmes soient le plus possible entièrement offerts à Laval, même si cela ne peut exclure la possibilité pour un étudiant en particulier de venir suivre quelques cours à Montréal, par choix ou autrement. Elle invite le doyen de la FAS à compléter quant à l'aspect relatif aux études de marché. M. Boismenu explique le travail effectué au sein de sa faculté depuis plus d'un mois, principalement avec trois départements, quant à un déploiement important au campus Laval. Au CONFAS, il a précisé qu'en l'absence d'enquêtes très approfondies sur les clientèles étudiantes, la faculté avait dû procéder avec d'autres moyens, notamment avec des études d'opportunité. Ce travail s'est effectué, entre autres, avec les milieux d'embauche à Laval et sur la Rive-Nord. Cela a permis de mettre en relief une sous-professionnalisation de la structure d'emploi à Laval, dans les domaines de notre déploiement. En matière de formation continue, les ordres professionnels ont aussi été mis à contribution, pour évaluer l'opportunité et l'intérêt de développer notre offre au Campus Laval. Parmi les moyens qui ont été utilisés figure une consultation, réalisée par l'intermédiaire de Facebook, auprès d'étudiants potentiels. L'exercice, qui a supposé une démultiplication des réponses, a procuré un échantillon intéressant, même s'il demeure non conforme aux règles de l'art en matière d'enquêtes. Les programmes proposés sont, essentiellement, de trois ordres : des



Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

l'Assemblée universitaire nomme Mme Danielle Morin à titre de présidente du Comité du budget de l'Assemblée universitaire pour la durée restante de son mandat de membre.

AU-524-7.2

Comité de la planification : nomination d'un membre

AU-524-7.2

Outre la recommandation du Comité de nomination, proposant la nomination de M. Mathieu Lepitre, afin de combler le poste laissé vacant à la suite de la démission de M. Éloi Lafontaine-Baumier, la candidature de M. Laval Rioux, qui accepte, est proposée par Mme Nicole Lavergne; la proposition est appuyée.

M. Jean Portugais demande si le poste est réservé à un représentant étudiant. La présidente du Comité de nomination, Mme Boisvert, précise que ce poste de membre est l'un de trois postes comblés par l'Assemblée universitaire, sans catégorie particulière, ce que confirme le secrétaire général.

À l'invitation du président des délibérations, l'Assemblée procède au scrutin; M. Mathieu Lepitre est élu à la majorité des voix.

Sur proposition dûment faite et appuyée,

l'Assemblée universitaire nomme M. Mathieu Lepitre à titre de membre du Comité de la planification pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2014.

AU-524-8

ORIENTATIONS DE LA GRANDE CAMPAGNE

AU-524-8

Le président des délibérations invite le vice-recteur au développement et aux relations avec les diplômés, M. Donat J. Taddeo, à présenter les orientations de la prochaine *Grande campagne*. À l'aide d'une présentation électronique, le vice-recteur Taddeo esquissera un aperçu global et fera ensuite état des préparatifs requis. M. Taddeo précise que la prochaine campagne s'insère dans le contexte global du développement de l'UdeM, qui bénéficie d'une association des diplômés qui existe depuis 76 ans. L'Université travaille donc de très près avec l'ADDUM depuis deux ans afin d'arrimer les stratégies, puisque les diplômés sont au coeur du développement. Il insiste sur l'importance de la création d'une culture du développement, qui ne doit pas reposer entièrement sur le Bureau du développement; il doit s'agir d'une responsabilité collective, qui débute dès qu'un étudiant est admis et englobe toute l'expérience de l'individu, dont on doit tenter de s'assurer qu'elle soit positive, afin d'influencer favorablement sa décision d'appuyer de façon philanthropique son *alma mater*.

Une grande campagne est un moment privilégié pour positionner l'Université de Montréal et ses écoles affiliées et assurer la reconnaissance de notre appartenance au sein du groupe des cinq plus grandes universités canadiennes. M. Taddeo observe que de grands efforts demeurent à accomplir pour atteindre cet objectif et joindre les rangs des universités dont les fonds de dotation dépassent ou approchent le milliard de dollars (University of Toronto: 1,4 milliards, UBC : 960 millions, McGill : 850 millions et University of Alberta : 700 millions), alors que les fonds combinés de l'UdeM+ atteignent à peine la somme de 200 millions.

Survolant les campagnes précédentes, il signale le succès remarquable de la dernière, 1999-2003, dont l'objectif de 125 M\$ fut largement dépassé, avec des réalisations de 218 M\$, qui ont entraîné des retombées totales d'environ 450 M\$ pour l'institution, grâce à l'effet de levier.

Le vice-recteur évoque ensuite la prédominance des dons individuels, qui représentent de 75 à 80 % des dons annuels chez la majorité des universités nord-américaines, dont, très près de nous, l'Université McGill. À l'UdeM, cela demeure à réaliser, alors que 60 % des dons versés proviennent des

fondations et du milieu corporatif. Il insiste sur l'importance du réseau de 250 000 diplômés de l'UdeM, au sein duquel l'université bénéficierait d'augmenter sa présence, afin de susciter des appuis. L'établissement d'une voie de communication avec ces donateurs potentiels est primordial.

M. Taddeo aborde ensuite les jalons de la Grande Campagne en préparation. Un protocole a été signé il y a près d'un an et demi et régit la coordination de la campagne. Un bureau de direction restreint a été créé. Des coordonnateurs, désignés par chaque institution, se rencontrent une fois par semaine afin d'identifier les donateurs, arrimer les dossiers et commencer à préparer les messages qui seront adressés aux donateurs potentiels. La volonté commune est très forte, et partagée au sein des instances de tous les partenaires, de bien positionner nos institutions et d'aller vers le grand public en tant que force complémentaire et unique.

Un argumentaire sommaire a été préparé et communiqué à quatre-vingt-dix personnes choisies parmi nos très grands donateurs et parmi les leaders d'opinion dans le but de valider la perception de l'UdeM et de ses écoles affiliées, les créneaux de développement mis de l'avant et l'objectif de 500 millions établi pour la campagne. Cet envoi sera suivi d'une phase d'entrevues; les résultats de l'étude de faisabilité sont attendus dans les prochains mois. Les chefs des trois établissements se concertent en ce moment afin de choisir une figure de marque, sous l'égide de qui se déroulera la campagne. L'image de marque de cette campagne devrait être déployée au sein de notre communauté élargie d'ici quelques mois; l'appui de l'ensemble de ses membres sera déterminant, tout au long de cette *Grande campagne*.

M. Denis Monière exprime son accord avec le projet de mobiliser d'abord la communauté universitaire et ensuite les diplômés, qui sont des cibles prioritaires pour atteindre les objectifs. Compte tenu, selon lui, que les créneaux de développement proposés constituent la meilleure voie de mobilisation de ces groupes, il demande comment l'Université entend s'y prendre pour stimuler l'intérêt de ses diplômés en sciences humaines. Invités par M. Taddeo, les vice-recteurs, Mme Hélène David et M. Joseph Hubert, précisent que divers projets pertinents à l'égard de ces clientèles pourraient être mis de l'avant, notamment le Centre d'*entrepreneuriat* de la FAS, visant l'appropriation sociale des produits de la recherche et la création, conjointe par les trois institutions partenaires, de *Maisons des étudiants internationaux* selon le modèle en place dans plusieurs universités à travers le monde. M. Hubert ajoute que les cinq grands créneaux qui ont été esquissés par le comité directeur de la campagne devront être raffinés davantage, notamment à l'issue de l'étape de consultation auprès de groupes-témoins évoquée par M. Taddeo.

M. Mathieu Lepitre, tout en affirmant douter que la création d'une Maison internationale puisse constituer la meilleure façon d'intégrer les étudiants internationaux afin de leur permettre de bénéficier pleinement de leur expérience à l'UdeM, demande si des projets sont envisagés pour assurer que d'autres étudiants puissent bénéficier de soutien financier, dans le contexte du financement intégré mis de l'avant par l'UdeM depuis quelques années. M. Joseph Hubert assure que nous donnons environ 8 M\$ par année en bourses, et qu'il n'y a pas de répartition prédéterminée en fonction de secteurs de formation.

À la question de M. Langis Michaud, qui observe que toute campagne de financement doit supposer un effort pédagogique pour expliquer pourquoi notre financement ne suffit pas pour accomplir notre plein potentiel et que nos grands axes de force et nos grandes réussites sont peu connus du public, Mme Hélène David exprime son accord avec l'affirmation qu'une présentation pédagogique sera requise. Elle indique s'être déjà entretenue à ce propos avec les membres du Conseil des gouverneurs associés, qui réunit des présidents de plusieurs institutions importantes, et avoir conclu qu'il faut les convaincre de notre identité et de nos accomplissements avant de présenter nos projets.

M. Jean Wilkins s'inquiète de ce que notre campagne, dont les créneaux comportent une forte dimension ancrée dans le domaine de la santé, arrivera en même temps que celles du CHUM et du CUSUM. Selon M. Taddeo, cette concomitance ne devrait pas avoir un impact notable sur notre campagne tripartite, car les grands donateurs planifient leurs dons dans le contexte de leur lecture de la situation sociale. Le recteur ajoute qu'il convient de plus de se rappeler que ces campagnes sont étalées sur plusieurs années.

Selon M. Jean Portugais, un des éléments susceptibles de favoriser une plus grande mobilisation de la communauté d'abord et des diplômés ensuite serait d'identifier la part des sommes attendues qui irait dans chacun des deux grands fonds de l'UdeM : fonds de fonctionnement et fonds d'immobilisation. Il observe que la possibilité de dédier son don à l'un ou l'autre, exclusivement, ne semble pas précisée à ce stade-ci et s'en inquiète. M. Taddeo répond que l'Université est en voie d'établir ses priorités pour la campagne

et qu'un plus grand niveau de précision devrait se manifester au terme de l'exercice avec les instances. L'affectation des sommes ne devrait pas souffrir d'ambiguïté. M. Portugais demande alors si l'Assemblée sera appelée à se pencher de nouveau sur ces questions, notamment sur la répartition des sommes, une fois ces précisions formulées.

Le recteur souligne qu'il faut être conscient du fait que peu de donateurs souhaitent donner au Fonds de fonctionnement. Ils pensent que c'est là la mission de financement de l'État et ne veulent pas être contraints de s'y substituer. Ils sont cependant prêts à donner pour des bourses, des projets structurants et pour créer des centres de recherche et des infrastructures. Nous sommes à valider le niveau de sensibilité et la vision, ce qui nous permettra de refaire, avec la collaboration des doyens, un portrait des besoins qui seront exposés à cette assemblée.

En réponse à la question de M. Jacques Rouillard, qui évoquait la comparaison avec l'Université Laval, M. Taddeo avance qu'à sa connaissance, le Fonds de dotation de Laval est inférieur au nôtre et que l'objectif de leur dernière campagne aurait été de 150 millions de dollars.

Mme Dufresne insiste sur la nécessité que nos diplômés adhèrent aux fins qui auront été identifiées. M. Taddeo se dit d'accord que la contextualisation sera d'une importance déterminante pour susciter la mobilisation.

En réponse à M. Portugais, qui demande ce qu'a coûté la préparation jusqu'à maintenant et quel est le budget de la campagne, M. Taddeo précise que, de manière générale, les coûts d'une campagne sont de 6 à 8 % de l'objectif, pour un établissement où le développement a une certaine maturité en matière d'effectifs. À titre d'exemple, il y a 170 personnes qui oeuvrent au développement à McGill et 62 personnes à Concordia, alors que l'équipe à l'Université de Montréal-Est de 39 professionnels. Pour les deux premières années, 2008-2009 et 2009-2010, les coûts seront de l'ordre de 1,6 M\$ environ, qui seront partagés entre les trois partenaires selon la même proportion (UdeM : 60 %, HEC : 20 % et École Polytechnique : 20 %) que les sommes recueillies. Le budget pour les quatre prochaines années est en voie d'être parachevé. M. Taddeo confirme à M. Portugais que nos deux partenaires faisaient aussi partie de la précédente campagne.

M. Laurence McFalls demande comment la formule de partage a été décidée. M. Taddeo précise que cette répartition avait été décidée lors de la précédente campagne. Les résultats avaient alors confirmé la proportion, l'Université de Montréal ayant généré près de 60 % des sommes recueillies. Le recteur ajoute que la répartition des crédits étudiants entre les trois institutions est également sensiblement du même ordre. M. McFalls ajoute qu'il est préoccupé quant à la valeur de la phase de consultation auprès des leaders d'opinion et des futurs donateurs qui a été présentée par le vice-recteur. Il demande si les objectifs seront fixés en fonction de ce que ces gens diront souhaiter. M. Taddeo précise que le groupe-témoin dont il est question est composé de personnes qui sont assez proches de l'Université et qui connaissent ses réalités. Le recteur ajoute que les gens consultés ont aidé l'Université et peuvent être qualifiés d'amis de l'UdeM, à qui nous demandons leur avis afin de contribuer à raffiner l'outil.

AU-524-9

POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL DANS LES CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

AU-524-9

La présentation du document sur le positionnement de l'Université de Montréal dans les classements internationaux est faite à l'aide de diapositives électroniques par la vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification, Mme Anne-Marie Boisvert, accompagnée par Mme Rachel Houle du BRI dont Mme Boisvert souligne le prochain départ à la retraite tout en la remerciant pour le leadership qu'elle a exercé dans le domaine de la recherche institutionnelle. L'Assemblée applaudit.

L'objectif poursuivi est de présenter brièvement les classements les plus connus et le positionnement de l'Université, de tirer quelques constats et d'attirer l'attention sur certaines particularités de ces classements.

Mme Boisvert précise qu'on a choisi de présenter les classements plus généraux et les classements canadiens. Les différents classements utilisent des méthodologies différentes, ce qui générera des résultats différents. Il est important de comprendre quelles informations sont utilisées. Certains sont établis sans

la participation des établissements, qui n'ont pas à fournir de données, d'autres requièrent la participation des universités, notamment le QS et le THE-Thompson.

La vice-rectrice observe tout d'abord que le positionnement de l'UdeM est relativement constant dans les grands classements (Taiwan, QS, Times of Higher Education (THE), etc.), malgré les différences méthodologiques. Le même type de congruence est généralement observable pour les universités de tête.

Parmi les classements internationaux, celui du Times of Higher Education (THE) requiert la participation des universités et utilise des critères regroupés autour de cinq thèmes : enseignement, recherche, rayonnement de la recherche, innovation et ouverture internationale. Le facteur de réputation y joue un rôle important puisque 30 % des critères relatifs à l'enseignement et à la recherche reposent sur des enquêtes de réputation. L'université y est classée globalement au 138<sup>e</sup> rang mondial et au 50<sup>e</sup> en médecine clinique.

Le classement QS requiert aussi la participation de l'institution et est basé, à plus de 50 %, sur des facteurs de réputation. Dans ce classement, l'Université de Montréal est passée du 107<sup>e</sup> rang l'an dernier au 136<sup>e</sup> cette année. L'analyse détaillée révèle cependant que, facteur par facteur, le score de l'UdeM s'est amélioré même si le rang total a diminué. L'Université se classe 7<sup>e</sup> au monde parmi les universités francophones.

Le classement de l'Université de Shanghai repose beaucoup sur la notoriété, définie, notamment, en référence au nombre de Prix Nobel au sein de l'institution et à la quantité de publications dans certaines revues particulièrement réputées, comme *Science* et *Nature*. L'université s'y classe parmi les 100 premières dans certains secteurs.

Mme Boisvert évoque ensuite certains autres classements internationaux qui sont en émergence et qui sont largement bibliométriques, comme ceux de Taiwan et du Scimago Research Group.

Abordant ensuite les classements canadiens, elle présente ceux de Maclean's et du Globe and Mail qui accordent une place importante aux facteurs associés à la réputation (plus de 20 % du score dans le Maclean's). Celui du Reseach Infosource utilise les critères combinés des revenus de recherche et de l'intensité en recherche. L'Université y est classée au 4<sup>e</sup> rang au Canada sur la base des revenus de recherche totaux.

De manière générale, la plupart des classements accordent une grande importance à la réputation, en particulier à la réputation en recherche, et aux publications. Même si des faiblesses méthodologiques peuvent leur être reprochées, les classements ne peuvent pas être tout simplement ignorés. Mme Boisvert suggère en terminant que certaines stratégies pourraient s'avérer gagnantes :

- Signature institutionnelle : inclusion du nom de l'UdeM par les professeurs et chercheurs de l'UdeM et de ses établissements affiliés lors de publications;
- Publication dans les revues avec un indice d'impact élevé et
- Publicisation des réalisations de l'UdeM.

Invitée à préciser si le sous-financement peut avoir un impact dans les classements, Mme Houle indique que la pondération des revenus par étudiants joue un rôle, dans certains classements. En réponse à Mme France Houle, la directrice du BRI rappelle que l'impact chez les donateurs et l'attrait auprès des étudiants et professeurs internationaux figurent parmi les raisons qui incitent à tenir compte de ces classements. Mme Boisvert signale à ce propos que l'impact des classements sur la décision des étudiants de fréquenter l'Université de Montréal augmente d'année en année.

M. Milton Campos demande quels moyens peuvent être mis de l'avant afin d'améliorer le positionnement de l'Université, compte tenu notamment, du caractère fort vague des facteurs associés à la réputation. Pour Mme Boisvert, le diagnostic est clair depuis plusieurs années : un déficit de réputation non négligeable est engendré par le fait que plusieurs articles ne comportent pas la signature institutionnelle de l'Université de Montréal. À ce sujet, Mme Michèle Brochu souligne que les chercheurs ont tendance à signer du nom de l'institution qui les finance. Puisque ce sont souvent les centres de recherche, plutôt que l'université, ils ne voient pas l'intérêt d'identifier l'UdeM. Conscient de cette situation, le vice-recteur Joseph Hubert précise

cependant que cela ne représente qu'une petite proportion de l'ensemble des publications qui ne comportent pas la signature institutionnelle, puisque plus de 50 % des publications dans toutes nos institutions affiliées n'identifient pas l'Université de Montréal.

Mme Claire Deschamps et M. Pierre Simonet insistent sur l'importance du sentiment d'appartenance et de la fierté institutionnelle afin de convaincre de l'importance d'identifier l'Université. M. Christian Nadeau, estimant que ce problème doit être pris au sérieux, suggère que les raisons pour lesquelles certains chercheurs n'utilisent pas la signature institutionnelle doivent être recherchées et comprises.

En réponse à M. Langis Michaud, sur l'impact d'une quantité moindre de publications en anglais dans certains secteurs, Mme Boisvert convient qu'un biais linguistique existe certainement, même si son poids est difficile à évaluer.

AU-524-10

PROCHAINE SÉANCE

AU-524-10

Sous réserve de la décision du Comité de l'ordre du jour quant à la tenue de cette séance, la prochaine séance aura lieu le lundi 6 décembre 2010, à 9 heures 30.

AU-524-11

CLÔTURE DE LA SÉANCE

AU-524-11

La séance est levée à 17 heures.

Adopté tel que présenté le 24 janvier 2011 – Délibération AU-526-2

Le président

Le secrétaire

Guy Breton

Alexandre Chabot